



Lettre d'information AIMEylan n°36 Février 2018

Rassemblement citoyen de gauche, de l'écologie et du centre
Groupe au conseil municipal de Meylan

Cette lettre Aimeylan résume le conseil municipal du 29 janvier 2018.

Nous sommes intervenus en début de conseil pour dénoncer le **boycott des vœux de la Métropole** par l'ensemble de l'exécutif (le maire, les 9 adjoints, les conseillers délégués et les conseillers majoritaires). Meylan était la seule commune dont l'exécutif n'était pas représenté. Une drôle de posture alors que de nombreux projets métropolitains concernent directement notre commune...

Nous sommes aussi intervenus pour dénoncer une **décision unilatérale sur le retour à 4 jours de la semaine scolaire**. Le maire avait pourtant promis une discussion publique en conseil municipal. Il n'en sera rien puisque le maire a officiellement annoncé à la cérémonie des vœux que la décision était prise. Nous aurions aimé les arguments en faveur du bien vivre des enfants soient entendus, à savoir une semaine organisée sur 5 jours selon les spécialistes des sciences de l'éducation et des chronobiologistes. D'ailleurs, la loi prévoit toujours une organisation sur 5 jours et la semaine de 4 jours est dérogoire.

Un débat d'orientation budgétaire sans vision politique

Nous attendions avec impatience les nouvelles orientations budgétaires. En effet, le budget 2017 refusé en mars 2017 avait été au cœur de la fronde. Quelle déception ! Après 10 mois de préparation, **ce nouveau budget est sans âme, sans projet pour la commune et sans ambition**. C'est malheureusement une resucée des versions précédentes. Le leitmotiv est la baisse des recettes à cause de l'Etat et de la Métropole et l'augmentation des dépenses imposées par l'Etat et la Métropole. Mais aucun bilan global n'est tiré. En effet, le reversement financier de la Métropole vers la commune a baissé dans la mesure où des compétences (voiries, urbanisme, ouvrages d'art, torrents, inondations...) sont maintenant gérées directement à la Métropole, mais la majorité oublie de dire que les dépenses communales ont diminué d'autant. C'est d'ailleurs ce que nous ne voyons pas dans les grandes masses financières en termes de personnel communal et de masse salariale. Sur ce sujet, nous avons appris que la commune a titularisé les personnes qui travaillaient de manière provisoire dans l'animation des temps périscolaire. En même temps, la commune a décidé de repasser à la semaine des 4 jours, ce qui supprime les temps périscolaires du jeudi après-midi. Il va donc falloir redéployer ces nouveaux fonctionnaires vers d'autres missions !

Aucune vision politique n'a été abordée. **Les mots « culture », « environnement », « jeunesse », « habitat » sont totalement absents**. La majorité relative a préféré se réfugier dans la technique avec la mise en œuvre d'outils tels que « proposer des projets structurants » (lesquels ?), « moderniser l'action publique » (peut-on faire autre chose ?), « maîtriser la masse salariale » (tous les chiffres montrent le contraire !), garantir une fiscalité stable (vu le manque de projets, la cour des comptes a suggéré de baisser les impôts !).

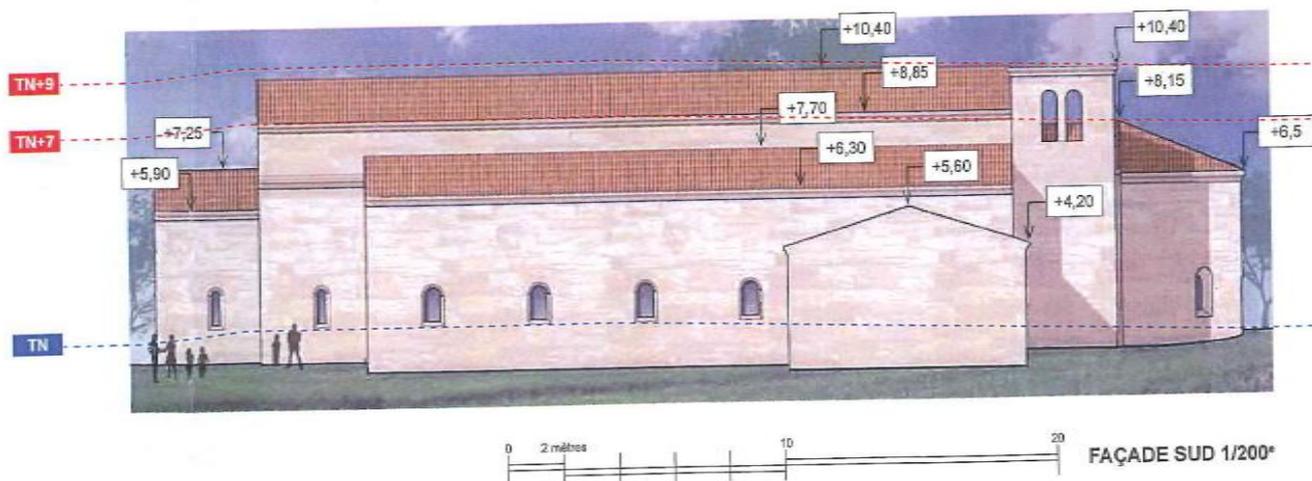
Meylan, malgré la baisse encore cette année de son nombre d'habitants, reste une commune avec un potentiel fiscal et financier confortable, l'un des meilleurs de la Métropole. Et ces potentialités ne sont pas mises au service des habitants par des projets d'amélioration du cadre de vie (amélioration des crèches de quartier, remise en état des

LCR, accessibilité des espaces publics), de rénovations des équipements pour assurer leur transition énergétiques (regroupement des gymnases de la Revirée et des Ayguinards ?), de l'animation dans la ville (politiques jeunesse et culturelle), de rationalisations des services et des tarifications, de formations des employés, d'une maîtrise foncière qui permet de diminuer la spéculation immobilière
Bref, nous sommes tristes de voir notre commune à l'arrêt. Aucune créativité, aucune initiative... **Mais pourquoi donc ces gens ont-ils voulu être élus au conseil municipal et gouverner la commune ?** Ils n'en ont pas les compétences, ni le désir. Quelle tristesse !

Un achat de terrain mal préparé ou un casus belli avec la Métro ?

L'université Grenoble Alpes a décidé de vendre son terrain où s'entraîne actuellement l'ASPTT, club d'athlétisme. Ce terrain situé entre le parc de l'île d'amour et le centre de tri Athanor pourrait avoir une vocation métropolitaine, en particulier dans la **construction d'une trame verte et bleue entre le parc Mistral et le lac de la Taillat** inscrite au PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) qui vient d'être voté à la Métro. La commune fait une offre d'achat (780 k€) en parallèle de celle de la Métro. Nous avons demandé si des discussions avec la Métro avaient eu lieu. Le maire a affirmé qu'elles auraient lieu une fois que la commune aura acheté le terrain car elle aurait son propre projet, qu'il n'a pas été possible de décrire au conseil. Pourquoi en faire un sujet de conflit avec la Métro alors que ce terrain en zone inondable a vocation à servir les Meylanais et les métropolitains ? Pourquoi ne pas discuter en amont ? Pourquoi ne pas s'entendre sur un projet commun qui sert les intérêts de tous ? Visiblement, à la mairie, on a envie d'en découdre avec la Métro, mère de tous les maux ! Quand on veut souder une équipe divisée, rien de mieux qu'un ennemi commun ! La ficelle est grosse.

Construction d'une église intégriste : question de droits ou de valeurs ?

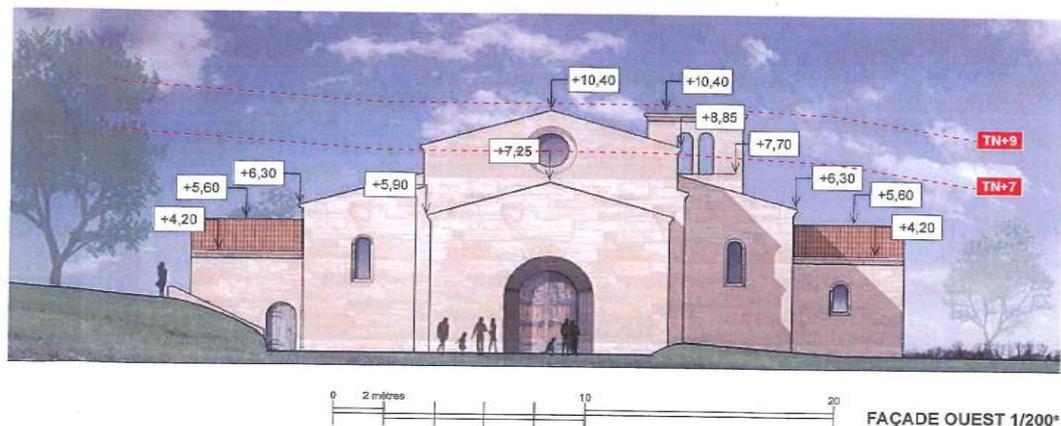


Nous avons déposé un [vœu](#) pour que le nouveau maire retire le permis de construire signé le 12 décembre dernier pour permettre la construction d'une église intégriste pouvant accueillir 300 personnes. Nous pensons que ce dossier n'a pas été suffisamment instruit autant d'un point de vue de l'urbanisme, que de celui de l'impact sur la vie de notre commune.

Une courte majorité de conseillers (18 sur 33) a suivi l'avis du maire et s'est réfugiée derrière le droit pour ne pas accéder à notre demande de retrait. Pour eux, il ne s'agirait là que d'une question de droit d'urbanisme. Il reste d'ailleurs quelques problèmes d'urbanisme dont le maire a reconnu qu'il faudrait les rediscuter avec la fraternité sacerdotale St Pie X ; à savoir, le droit de passage dans la copropriété adjacente, le nombre de places de parking insuffisant, et plus globalement l'accessibilité pour un si grand nombre de personnes (accès à la voirie et dangerosité, accès aux transports en commun, évacuation d'urgence...). Mais, cela ne remettrait pas en cause la signature du permis selon l'adjoint à l'urbanisme, lui aussi novice. Si des recours étaient déposés, ce serait à la justice d'en juger.

Il est facile de s'en tenir à une stricte application du droit pour ne pas discuter le caractère intégriste de cette opération démesurée par rapport à notre commune, à la taille de l'école et à la communauté de fidèles susceptibles de se joindre aux offices. Ce [mouvement](#) refuse à chacun la liberté de religion, se plaçant ainsi dans une attitude extrêmement réactionnaire qui date d'avant l'édit de Nantes (1598) ! Les liens avec l'extrême droite et le mouvement politique Civitas sont notoires (cf le site [media-presse.info](#)). Par exemple, les prêtres de la fraternité participent à des [camps](#) d'entraînement paramilitaires de jeunesse organisés par [Civitas](#) pour former les jeunes à l'action.

Nous pensons qu'il faut défendre avec force nos valeurs de tolérance, de liberté, d'égalité et de fraternité. Dans nos choix publics, il faut éviter les soutiens aux **radicalisations qui ne respectent pas les droits de l'Homme et les valeurs de la République**. Nous sommes respectueux de la liberté de culte mais cette dernière s'applique à ceux qui reconnaissent les droits de tous, comme celui de croire ou de ne pas croire, comme celui de respecter les autres religions pour peu qu'elles respectent elles-mêmes ces droits, comme l'égalité entre les femmes et les hommes...



Le vœu a été rejeté par 18 voix contre 14.

Prochains conseils municipaux

lundi 26 mars 18h30 – vote du budget

N'oubliez pas de visiter notre site <http://aimeylan.fr>

Abonnez-vous à notre page facebook <https://www.facebook.com/AIMEylan>